

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

# Séance du 16 octobre 2020 à 20 heures Salle du Conseil

## Etaient présents :

Philippe BERTRAND, Sophie HELLENTHALLER, Corinne JENFER, Sébastien CORNUAUX, Magali DANIELCZYK, Didier MAZELIN, Saïd HECHT, Virginie LECLAIR, Rémi VINCENT, Dominique BOUSQUENAUD, Audrey DATIN, Florian CHARUEL, Nathalie AUFRERE.

## **Procuration:**

Adeline WALLERAND donne pouvoir à Nathalie AUFRERE

## Absente:

Excusés: Aurélia DATIN, Adeline WALLERAND

#### Secrétaire de séance :

Audrey DATIN

# Présidente de séance :

Nathalie AUFRERE

# OBJET: Révision des loyers des logements communaux

Délibération n°38 -2020

voix pour: 14 - voix contre: 0.

Le Conseil Municipal a décidé de modifier les loyers des logements communaux (voir tableau en annexe). Ces montants prendront effet lors des prochaines locations.

adresse	montant du loyer avant la modification	montant du loyer après modification
3 rue de la poste RDC	177,59 €	177,59 €
3 rue de la poste 1er étage	530,00 €	530,00 €
17 bis rue de la liberté RDC	138,04 €	138,04 €
17 rue de la liberté RDC	360,76 €	420,00 €

17 rue de la liberté 1er étage	446,46 €	446,46 €
17 bis rue de la liberté 1er étage	154,49 €	154,49 €
8 rue basse	358,01 €	358,01 €
15 rue basse	412,08 €	350,00 €
19 avenue de la garenne	430,77 €	430,77 €
44 rue des cristalleries	270,00 €	270,00 €
56 bis rue des cristalleries	285,43 €	285,43 €
64 rue des cristalleries	514,59 €	514,59 €
72 rue des cristalleries	332,59 €	332,59 €
72 bis rue des cristalleries	281,03 €	281,03 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le nouveau montant des loyers,

# OBJET : Abattage des peupliers situés contre la halle

Délibération n°39 -2020

voix pour: 14 - voix contre: 0.

Le Maire propose que les peupliers se situant contre la halle soient abattus. La SARL DILLET sera en charge d'exécuter les travaux d'abattage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE les travaux d'abattage des peupliers,
- AUTORISE le Maire à signer tout document découlant de cette décision.

# **OBJET**: Convention de mise à disposition

Délibération n°40 -2020

voix pour: 14 - voix contre: 0.

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** la signature d'une convention de partenariat "mise à disposition de personnel" avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle, à compter du 07/10/2020 et jusqu'au 09/12/2020 d'un emploi d'adjoint administratif principal 2e classe à temps non complet pour 3 heures hebdomadaires pour exercer la fonction suivante :
  - formation de l'adjoint administratif en place

Mme LETHIER Laurence occupera ce poste aux dates et horaires convenues dans la convention.

• APPROUVE la convention de mise à disposition,

AUTORISE le Maire à signer tout document découlant de cette décision.

# OBJET : Election membre de le commission de contrôle des listes éléctorales

Délibération n°41 -2020

voix pour: 14 - voix contre: 0.

Mme le Maire rappelle que suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 23 mai 2020, il est nécessaire de désigner un nouveau membre à la commission "Contrôle des listes Electorales". Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

• DESIGNE la déléguée suivante :

➤ Magali DANIELCZYK

# OBJET: Destination des coupes de bois de l'exercice 2021

Délibération n°42 -2020

voix pour: 14 - voix contre: 0.

Après avoir entendu l'exposé de Mme le Maire et avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe comme suit la destination des coupes de l'exercice 2021 :

• APPROUVE l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté;

Année	Statut	Groupe	ŬĠ	Type Coupe	Surf.	Surf. à Dés.	VPR EA	Mode de vente
					UG			des produits
						Į.		vendus
2021/2022	Hors plan	Reconstitution	10	BE extraction en régénération	11.51	11.51	172,65	BSP
2021/2022	Hors plan	Attente sans traitement	11	BE Ouverture de cloisonnements	12.79	7.00	105.00	BSP
	ĺ	défini						
2020/2021	Hors plan	Amélioration	12j	BE Extraction en amélioration	11.92	11,92	298.00	BSP
2020/2021	Hors plan	Autres groupes	22	EE Extraction en amélioration	11,86	11.86	296.50	BSP
2020/2021	Hors plan	Amélioration	36j	BE Extraction en amélioration	5,10	5.10	102,00	BSP
2020/2021	CPAF	Irrégulier	3411	Irrégulière de BO	6.70	6.70	100.50	BSP

- **DEMANDE** à l'Office national de Forêts de bien vouloir procéder en 2021 à la désignation des coupes inscrites à l'Etat d'Assiette présentées ci-après.
- FIXE comme suit, pour les coupes inscrites, la destination des coupes de l'exercice 2021 ;

## 1. Vente en bloc et sur pied

Unités de gestion n°36j ; 22 ; 12j ; 34il ; 37

 AUTORISE la vente par l'Office National des Forêts de ces coupes lors de ventes groupées. En cas d'adjudication infructueuse, de même que les lots de faible valeur, les coupes pourront être vendues à l'amiable par l'ONF, avec avis conforme du Maire.

# OBJET : Décision modificative du budget eau

Délibération n°43 -2020

voix pour: 14 - voix contre: 0.

Afin que la commune puisse effectuer le paiement, avant le 15 novembre 2020, de la redevance pour pollution domestique, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le transfert de crédits dont le détail figure dans le tableau ci-après.

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
61523 (011) ; Réseaux	-550,00		
701249 (014) : Revers. Ag. Eau. Redev. poll	550.00		
Total Dépenses	0.00	Total Recettes	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- APPROUVE la décision modificative du budget eau 2020,
- AUTORISE le Maire à signer tout document découlant de cette décision.

## **Objet: Questions diverses**

# Vente du logement 42 rue des cristalleries

Maître Abbo a été commissionnée par le Conseil Municipal afin d'estimer le bien au plus juste de sa valeur.

# • Travaux rue du Rumery

Le Conseil Municipal a donné son aval pour la consultation de la Communauté de Commune concernant les subventions.

## • Illuminations de Noël

Des devis ont été demandés à la Société JSE afin de décorer la pointe de Blénod et les marronniers de la place de l'Europe. L'entreprise Pariset sera chargée de la pose.

# • Fauchage des bords de ruisseau et nettoyage chemin des jardiniers

Les bords de ruisseaux vont être fauchés et divers travaux d'entretien seront effectués par l'employé communal sur le chemin des jardiniers.

# Courrier de Mme Laurent

Le Conseil Municipal a pris connaissance du courrier de Mme Laurent.

# • Ligne électrique de M. Wirtz Cyril

Le Conseil demande à M. Wirtz de remplir une autorisation de travaux pour régulariser la situation.

Fait à Vannes-le-Châtel

Le Maire,

Nathalie AUI